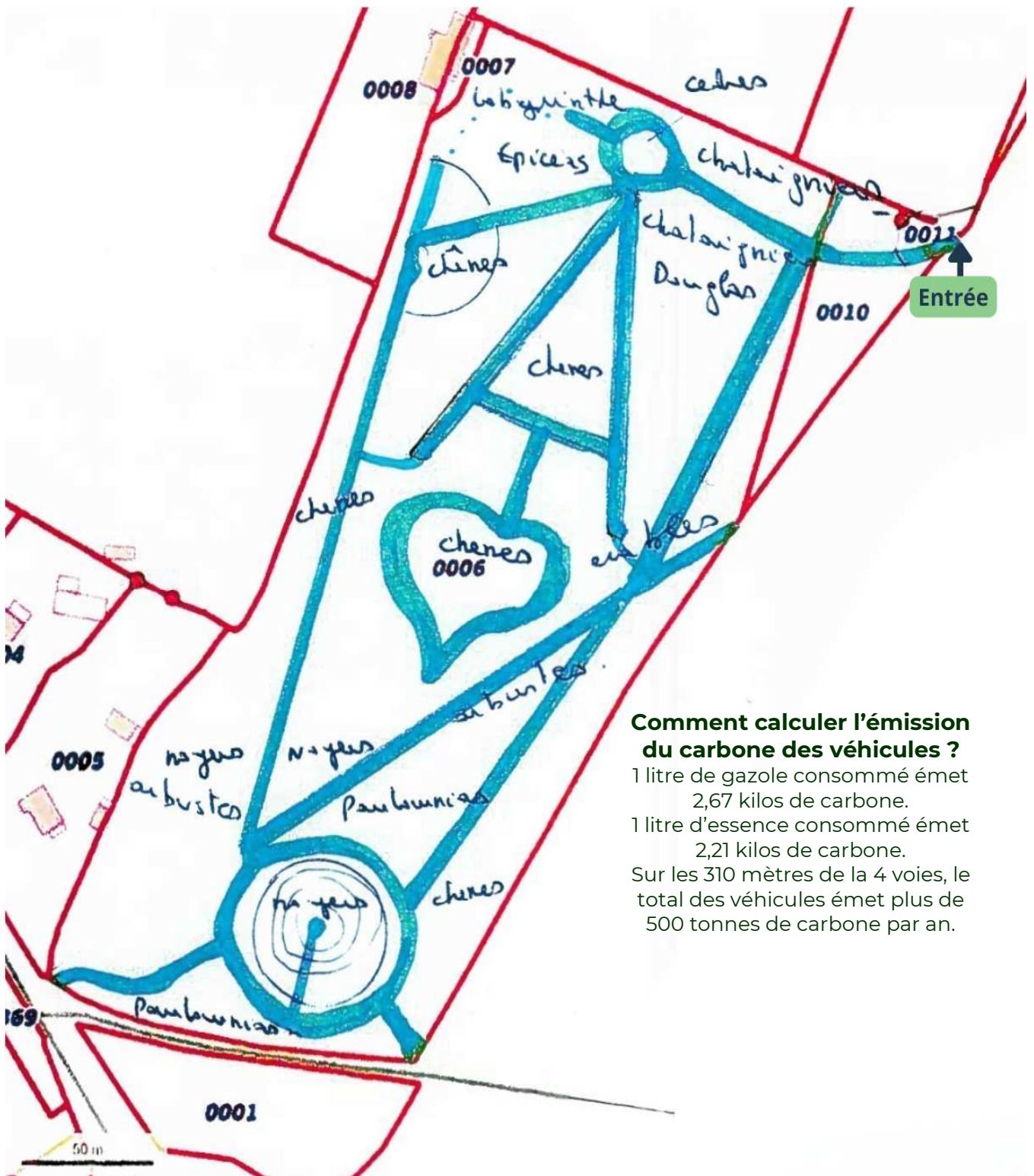


La quatrième Arche des Arbres

Le Bois d'Armel à Louverné (53)



Comment calculer l'émission du carbone des véhicules ?

1 litre de gazole consommé émet
2,67 kilos de carbone.

1 litre d'essence consommé émet
2,21 kilos de carbone.

Sur les 310 mètres de la 4 voies, le total des véhicules émet plus de 500 tonnes de carbone par an.



L'absorption du carbone des véhicules

Le thème de cette quatrième "arche des arbres" est "l'absorption du carbone des véhicules", le terrain est situé à Louverné (3 ha) le long de la quatre-voies entre Laval et Mayenne.

Le travail du Conseil Régional sur le calcul du carbone émis par les véhicules sur les 300 mètres de la quatre-voies, le long de la parcelle, sur la base du trafic de 2015 = 460 tonnes de Co2 émises par an (cela doit être beaucoup plus important dix ans après).

Sachant qu'un hectare planté il y a plus de 15 ans absorbe 2,5 tonnes de carbone par an en moyenne.

Pour être neutre en carbone les usagers de la quatre-voies, la communauté, devraient planter sur un peu plus de 6 kilomètres de large pour atteindre la neutralité carbone (alors que la parcelle ne fait que 100 mètres de large).

Nous avons planté 4 876 arbres, de plus de 40 essences ou provenances différentes.

Avec cette plantation PROXIMA PATRIMOINE notre petite entreprise d'Assurance devient neutre en carbone : cela veut dire qu'après la réduction de nos émissions de plus de 10 % par an depuis 2018, le total des émissions est absorbé par les plantations que nous avons effectuées depuis juste 2 ans : 18 000 arbres plantés ou renaturés).

Nous allons maintenant nous atteler à réparer le passé : nous avons évalué depuis 2001, date de création de notre entreprise le total des émissions de carbone et nous comptons planter 49 hectares sur les années à venir.

La plantation reste ouverte, vous pouvez vous rendre sur place quand vous le souhaitez et librement.

Vous entrez par le chemin de l'Euche.

Essences plantées quatrième arche des arbres : Louverné, le Bois d'Armel

I – Arbres identifiés sur place et protégés, Renaturation :

- 5 chênes importants,
- 10 arbres importants de plus de 10 mètres,
- 300 mètres de haie de plus de 5 mètres de large,
- 250 mètres de haie de plus de 3 mètres de large.

II – Arbres donnés (3 024) :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - 725 érables de Saint-Célerin, | - 261 chênes verts des Moutiers, |
| - 327 châtaigniers de Saint-Célerin, | - 133 lauriers de Château-Gontier, |
| - 12 noyers de Saint-Célerin, | - 3 pins, |
| - 30 chênes verts de Saint-Célerin, | - 5 ifs de Saint-Célerin, |
| - 319 lauriers des Moutiers, | - 25 charmes DOMER, |
| - 11 lauriers sauce des Moutiers, | - 7 arbres à papillon de Saint-Célerin, |
| - 14 cèdres de Saint-Célerin, | - 62 lauriers panaché de Saint-Célerin, |
| - 449 chênes de Saint-Célerin, | - 531 chênes de Nuillé, |
| - 78 cyprès de Saint-Célerin, | - 10 arbustes fleuris de Château-Gontier. |
| - 20 plante anti-taupes, | |
| - 1 prunus de Saint-Célerin, | |
| - 1 arbre fleuri des Moutiers, | |

III – Arbres achetés (1 329) :

- | | |
|--------------------------|--|
| - 69 cyprès, | - 10 chênes liège, |
| - 100 paulownias, | - 30 chênes pédonculés, |
| - 100 chênes rouvres, | - 50 châtaigniers, |
| - 170 noyers, | - 50 épicéas, |
| - 230 chênes verts, | - 50 douglas, |
| - 130 chênes pubescents, | - 52 sorbiers des oiseaux, |
| - 65 chênes chevelus, | - 60 forsythias, |
| - 55 chênes rouges, | - 52 prunus padus cerisiers à grappes, |
| - 40 chênes des marais, | - 16 arbres divers. |

IV – Graines plantées :

- 508 noyers.

Total global : 4 876 arbres

Plantés et renaturés du 19 novembre 2025 au 13 mars 2026.

72 % proviennent de dons locaux.

Photos

